

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 MARS 1978

Correction:

Page 1 ou 3 (CORRESPONDANCE) au lieu d'écrire "Centre universitaire de Shippagan" il faudrait écrire "Centre universitaire Saint-Louis-Maillet"

On lira donc: " Le Secrétaire général fait lecture d'une lettre de M. Robert Cormier faisant part de sa démission comme représentant des étudiants du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet puisqu'il n'est plus étudiant.

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Anne-Marie Savoie

Que le procès-verbal de la réunion du Conseil des Gouverneurs du 10 mars 1978 soit accepté moyennant la correction ci-haut mentionnée.

Adopté.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF DU 21 AVRIL ET DU 18 MAI 1978

Corrections: (procès-verbal du 18 mai 1978)

page 1 no 2 (2^e paragraphe) au lieu de les comités, on devra écrire ses comités

On lira donc: "Le Comité recommande d'accorder un délai additionnel d'un mois - donc au 1^{er} juillet - sauf pour les sections qui touchent le Sénat et ses comités - constitutions et rôle de ces comités du Sénat qui seront étudiés d'abord au Sénat académique.

page 3 (PREVISIONS DE 5 ANS)
Suspendre du procès-verbal

page 5 no 2 (NOMINATIONS)
en dernier lieu, le congé de M. Alphonse Gaudet, il faudrait lire "Directeur du Département d'administration scolaire, du 1^{er} juillet 1978 au 30 juin 1979

page 6 no 3
Après le premier paragraphe, il faudrait ajouter comme titre "Congés sabbatiques"

ex: Congés professoraux

M. Clarence Jeffrey demande un congé sans rémunération pour occuper une haute responsabilité dans une institution extérieure à l'Université de Moncton, pendant deux (2) ans. Il est recommandé que M. Jeffrey obtienne un congé sans rémunération du 1^{er} juillet 1979 au 31 juin 1980.

Congés sabbatiques

Mme Muriel Roy demande de transformer son congé sabbatique de huit (8) mois en un congé sabbatique de 12 mois. Il est recommandé de satisfaire sa demande en fixant les dates de ce congé du 1^{er} janvier 1979 au 31 décembre 1979.

Mme Mariana Roman, professeur au Département d'éducation physique et de loisirs, réitère sa demande pour un congé sabbatique du 1^{er} juillet 1978 au 30 juin 1979.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF
DU 21 AVRIL ET DU 18 MAI 1978 (suite)

Il est proposé par Marcel Sormany appuyé par Irène Guérette
Que les deux procès-verbaux du comité exécutif (21 avril et
18 mai) soient reçus par le Conseil des Gouverneurs.

Adopté.

5. AFFAIRES DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX

A - Rapports des comités de sélection des recteurs adjoints:

I- Moncton:

Les membres du Comité se sont réunis le jeudi 20 avril 1978.

Le comité est constitué des personnes suivantes:

M. Jean Cadieux, président
M. Fernand Arsenault
M. Léopold Bélliveau
M. Paul Bourque
M. Joseph Labelle
M. Charles LeBlanc M.
Ghislain Michaud
Père Louis-Marcel Daigle, secrétaire

Il soumet le rapport suivant:

"En réponse aux annonces publiées dans les journaux, deux
candidatures sont parvenues au Comité de Sélection.

Après discussion, le Comité arrive au consensus suivant:

Attendu que beaucoup de professeurs du Centre universitaire
de Moncton n'ont pas eu l'occasion de prendre connaissance de
la mise en candidature

Attendu que la description de la tâche de Recteur adjoint
proposée par le Comité des recteurs adjoints chargé de la
révision des statuts n'est pas encore approuvée par le
Conseil des Gouverneurs

Le Comité décide:

A - De ne pas étudier en détail les candidatures reçues

B - De recommencer une nouvelle demande de candidatures à
ce poste, mais seulement après l'approbation par le
Conseil des Gouverneurs de l'article des statuts de
l'Université décrivant la tâche du recteur adjoint

C - De se réunir à nouveau afin de formuler des recommandations
quant au temps qui devra être consacré à la mise en
candidatures et à d'autres problèmes connexes".

Le Comité exécutif "reçoit" le rapport du Comité ad hoc et
approuve la décision prise lors de la réunion.

5. AFFAIRES DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX

A - Rapports des comités de sélection des recteurs adjoints:
(suite) Il - Shippagan:

Les membres du Comité se sont réunis le jeudi 27 avril 1978.

Le Comité est Constitué des personnes suivantes:

M. Jean Cadieux, président
M. Docithé Mallet
M. William E. Martin
M. Robert McGraw
Mlle Carmen Paulin
M. Victor Raiche
M. Jacques Robichaud
Père Louis-Marcel Daigle, secrétaire

En réponse aux annonces publiées dans les journaux, trois candidatures sont parvenues au Comité de Sélection.

- M. Guy Brosseau, de l'Université de Sherbrooke. Celui-ci présente sa candidature au poste de Recteur adjoint, ou bien à Moncton ou bien à Shippagan.
- M. Denis Haché, recteur adjoint temporaire, Centre universitaire de Shippagan.
- M. S. S. Kofi Sordzi, professeur de français à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Le Recteur informe le Comité de son mandat; faire des recommandations au Conseil des Gouverneurs quant au choix d'un recteur adjoint pour le Centre universitaire de Shippagan.

Le Comité se dit satisfait de la période de temps consacrée à la mise en candidature et étudie le dossier soumis par chacun des candidats.

Après discussion au cours de laquelle le Comité décide: A

- de ne retenir qu'une candidature

B - qu'il n'y a pas lieu de rencontrer le candidat.

Le Comité recommande de nommer M. Denis Haché au poste de recteur adjoint au Centre universitaire de Shippagan pour un terme normal de cinq (5) ans.

Le Comité exécutif accepte cette recommandation sujet aux négociations concernant les conditions de travail.

Le Conseil des Gouverneurs approuve les recommandations du Comité exécutif exprimées dans les rapports du Comité de sélection des recteurs adjoints à Moncton et à Shippagan.

B - Statuts et règlements

Suite à la lecture par le Secrétaire général de lettres provenant du Bibliothécaire en chef, de M. Yvan Albert (Doyen à la Faculté des sciences de l'éducation), et de M. Léonard LeBlanc (Doyen à la Faculté des sciences et de génie) demandant de retarder l'échéance pour remettre à qui de droit les commentaires concernant les statuts révisés,

5. AFFAIRES DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX (suite)

B - Statuts et règlements

le Comité exécutif a recommandé d'accorder un délai additionnel d'un mois - donc au 1^e juillet - sauf pour les sections qui touchent le Sénat et ses comités - constitutions et rôle de ces comités du Sénat qui seront d'abord au Sénat académique.

Lors des discussions, les membres du Conseil des Gouverneurs ont exprimé le vœu que l'on se donne un temps "raisonnable" pour étudier le projet des statuts et règlements et en arriver à une solution qui soit avantageuse et bénéfique pour l'Université.

Amendement:

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Adrien Bérubé

Que l'on remette au 1^{er} octobre prochain la date ultime pour recevoir les commentaires concernant les statuts et règlements.

Vote: Pour: 15 Contre: 2 Abst.: 1 Adopté.

C - Service d'information télévisé (Télé-publik)

Le Recteur adjoint du Centre universitaire de Shippagan explique que des organismes en provenance de divers secteurs de la population du Nord-est de la Province ont accepté de nommer un représentant à un Conseil de programmation qui accepterait de collaborer avec le Centre universitaire à l'administration du Service d'information télévisé. En réponse aux questions, il explique également comment la prise en charge d'un tel service fait partie du rôle d'un centre universitaire.

Après une assez longue période de discussion au cours de laquelle on a fait ressortir les différents points de vue sous lesquels cette question peut être envisagée,

Il est proposé par Docithé Mallet appuyé par William Martin

Que l'Université, par l'entremise du Centre universitaire de Shippagan, accepte de signer un contrat avec la SAR concernant le service d'information télévisé.

Vote: Pour: 9 Contre: 8 Abst.: 1 Adopté.

6. BUDGET 1978-1979

Le Vice-recteur à l'administration présente le budget de l'Université pour l'année 1978-1979. Copies de ce budget est distribuée au Conseil des Gouverneurs.

A- EN RESUME ON PREVOIT:

<u>Centre Universitaire</u>	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Surplus (-) Déficit</u>
Moncton	\$18,491,000	\$18,780,000	(-) \$289,000
Saint-Louis-Maillet	2,434,073	2,416,975	17,098
Shippagan	<u>1,069,066</u>	<u>1,073,754</u>	(-) 4,688
<u>Université de Moncton</u>	<u>\$21,994,139</u>	<u>\$22,270,729</u>	<u>(-) \$276,590</u>

Augmentation des frais

Scolarité - éducation permanente: de \$25 à \$27 le crédit

Résidence et cafétéria:

Moncton \$100
Edmunston & Shippagan 8%

B- DECISIONS

1. Il est proposé par Denis Haché appuyé par Fernand Arsenault

Que les prévisions budgétaires de fonctionnement pour l'année 1978-1979 soient approuvées telles que présentées par les trois centres universitaires.

Adopté.

11. Le Recteur fait rapport d'une rencontre adopté des présidents d'universités de la Province avec le Premier Ministre au cours de laquelle on a accepté le principe de ne pas augmenter les frais de scolarité. En retour on s'attend à une augmentation des allocations provinciales. De plus le Recteur a renouvelé la demande de subventions eu vue de financer les rénovations qui s'imposent au Centre universitaire de Shippagan.

Il est proposé par Docithé Mallet appuyé par Denis Haché

Que le Conseil des Gouverneurs réitère sa demande en vue d'obtenir la subvention spéciale promise par le gouvernement au montant de \$800,000 pour effectuer des réparations et des travaux de rénovation majeurs au Centre universitaire de Shippagan.

Que l'Université continue ses démarches en vue d'obtenir des fonds de rattrapage pour l'Université de Moncton dans ses trois centres universitaire.

Adopté.

7. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DU COMITE EXECUTIF (21 AVRIL ET 18 MAI 1978).

Il est proposé par Paul Bourque, appuyé par Marcel Sormany. Que le Conseil des Gouverneurs approuve les recommandations du Comité exécutif lors des réunions du 21 avril et 18 mai 1978- et qui n'ont pas été explicitement étudiées précédemment.

Adopté.

On trouvera en annexe la liste des permanences d'emploi, des promotions, des nominations et des congés professoraux présentés par le Comité exécutif et approuvés par le Conseil des Gouverneurs.

8. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le samedi 16 septembre 1978 au Centre universitaire de Shippagan.

La séance est levée à 16h30.

(signé) Claude Gaudreau, Président
(signé) Louis-Marcel Daigle, Secrétaire